Belgique : Alger s’engage à reprendre ses ressortissants expulsés après des années de blocage

31/03/2026 à 20h47



La Belgique et l’Algérie ont signé, ce mardi 31 mars 2026 à Bruxelles, un accord de réadmission destiné à faciliter le renvoi des ressortissants algériens en situation illégale. Jusqu’ici, Alger était présenté comme un partenaire difficile, seule une part infime des Algériens expulsables étant effectivement reprise par leur pays d’origine.

Cet accord intervient dans un contexte de forte tension en Belgique autour de la surpopulation carcérale. Selon les éléments rapportés, 780 personnes se déclarant algériennes sont actuellement détenues dans les prisons belges, dont 700 sans titre de séjour légal. Au même moment, un nombre à peu près équivalent de détenus dormait sur un matelas posé au sol dans les établissements pénitentiaires du pays à la fin de la semaine dernière.

L’article rappelle aussi qu’en 2025, 2.251 Algériens ont reçu un ordre de quitter le territoire belge. Après sa rencontre avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, la ministre belge de l’Asile et de la Migration, Anneleen van Bossuyt, s’est montrée satisfaite de la

conclusion de cet accord.

Cette signature marque un tournant dans les relations migratoires entre Bruxelles et Alger, la Belgique espérant désormais obtenir des renvois effectifs là où, jusqu'à présent, les expulsions vers l'Algérie restaient très limitées.

Le Soir